



Communiqué de Presse / GIP CPAGE / Le 2 mai 2018

**Prélèvement à la source :
Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics,
en visite officielle au GIP CPAGE à Dijon le 2 mai**

L'éditeur public de logiciels, qui gère mensuellement 180 000 bulletins de paie, accueille le ministre à l'occasion de la réunion du deuxième comité de pilotage portant sur le prélèvement à la source.

Dans le cadre de la mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, effective au 1^{er} janvier 2019, Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a tenu à créer un comité de suivi. Plusieurs rencontres sont ainsi organisées d'ici la fin de l'année dont une à Dijon, au sein du GIP CPAGE. Ce groupement d'intérêt public a été sélectionné car il s'avère particulièrement impacté par la réforme. **Leader national** pour le traitement de la paie, il édite tous les mois pas moins de **180.000 bulletins** à destination des établissements de santé adhérents, soit environ **16% des agents de la fonction publique hospitalière** française.

Le comité pilotage se déroule en présence de représentants de la Direction générale des Finances publiques, de la Direction de l'Agence Régionale de Santé, des établissements de santé de la Côte-d'Or, de la SDDS (association qui regroupe des éditeurs de logiciels et des prestataires de service spécialisés dans les solutions de paie et de gestion des Ressources humaines), de personnalités politiques régionales et des équipes du GIP CPAGE.

« A ce jour **nous n'avons pas d'inquiétude** quant à la mise en œuvre de cette réforme au 1er janvier 2019 pour nos établissements adhérents, déclare Hugues Dufey, directeur général du groupement. Depuis plusieurs mois, nous travaillons en étroite relation avec la Direction générale des Finances publiques pour que nos logiciels intègrent parfaitement les incidences techniques de la réforme. »

En savoir plus sur le Groupement d'intérêt public CPAGE

Le GIP CPAGE est un éditeur de logiciels destinés aux établissements publics de santé. Les domaines couverts par son activité d'édition sont les suivants : gestion administrative du patient, gestion économique et financière, comptabilité analytique, gestion des ressources humaines, traitement de la paie, système d'information décisionnel et programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI). Il compte aujourd'hui 300 adhérents (dont 8 CHU) répartis dans toute la France et outre-mer (Martinique, Guadeloupe et Nouvelle-Calédonie).

Son développement s'est accéléré depuis 2010 puisque son chiffre d'affaires établi à 11 millions d'euros en 2008 a dépassé les 20 millions d'euros en 2017 tandis que son effectif est passé de 123 ETP en 2009 à 185 ETP en 2018 auxquels s'ajoutent une vingtaine de CDD et une trentaine de prestataires en régie toute l'année. Plus de 230 personnes travaillent donc sur son unique site de la Toison d'Or à Dijon. Le GIP ne bénéficie d'aucune subvention. Ses ressources proviennent uniquement de la vente de ses logiciels et de ses prestations.

Contact presse GIP CPAGE

Pierre Conort

Directeur commercial

06 70 79 65 87

pierre.conort@cpage.fr

